

La CRESSE

BULLETIN MUNICIPAL 2024



DECEMBRE 2024

réalisation Etienne BOISSET

Le mot du maire

Chères Cressoises, chers Cressois,

L'année 2024 va dans quelques jours tirer sa révérence pour s'élancer vers 2025, une année que nous espérons socialement, et politiquement plus sereine dans une France anxieuse et tiraillée par des fractures diverses.

Notre petit village de la Cresse vit heureusement loin de ces tumultes, et je ne peux que me réjouir de la solidarité, et de l'entraide qui y règne.

Merci aux responsables d'associations, APE, Pêche, chasse, ACVC, ADMR et à notre dernière créée en 2024 « Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois » ASPC qui nous a permis de collecter des fonds au profit des travaux de notre église (cloches, vitraux). A ce titre je me dois d'ajouter un chaleureux remerciement aux divers et généreux donateurs principalement Cressois.

Après une année scolaire 2023/2024 chargée, nos petites têtes blondes se sont retrouvées en septembre 2024 au nombre de 22 autour de Lucie notre professeur d'école, Agnès et Djennifer pour l'accompagner. L'initiation à l'Anglais et les cours de musique sont poursuivis au grand bonheur des enfants.

Peu d'investissement, cette année, réfection du trottoir route de Mailhosque, réparation des cloches de notre église, qui se sont envolées durant quelques mois laissant notre village dans un long silence, mais revenues rutilantes, cela n'est aujourd'hui qu'un mauvais souvenir.

Pour 2025, et toujours en fonction du budget et de dotations des diverses collectivités :

- Les travaux sur la Cressette devraient être réalisés,
- Des acquisitions foncières par la commune autour de l'église St Martin de Pinet sont en cours de réalisations.

Dès le début janvier 2025, un agent recenseur viendra vous rendre visite afin de vous déposer le dossier de recensement qu'il vous appartiendra de compléter et de lui remettre quelques jours après. Réservez-lui le meilleur accueil, ces données sont indispensables au calcul des dotations de l'état et la vie de notre commune.

De nouveaux habitants viennent s'installer sur notre village, qu'ils en soient les bienvenus.

Je ne voudrais pas terminer cette année sans remercier une nouvelle fois les personnes qui œuvrent au quotidien, souvent dans l'ombre à la vie de notre village, tout ce qui fait que l'on se trouve bien à la Cresse.

Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter très simplement mais très sincèrement une heureuse fête de Noël et une bonne année 2025.

Danièle VERGONNIER
Madame le Maire



Danièle VERGONNIER

04 **Budget**

06 **Etat Civil**

07 **CMJ**

08 **ASPC**

10 **Travaux**

14 **Vie locale**

16 **Proximité**

17 **Infos de la Com'com**

18 **Informations diverses**

19 **Infos pratiques**

Cérémonie des vœux

Le **19 Janvier 2024 à 16h** à la salle polyvalente, aura lieu la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, la chorale Vallée des Choeurs sera présente pour une représentation.



Le Conseil Municipal

Conseil municipal élu le 28 Juin 2020



Danièle VERGONNIER
Maire

Syndicats et autres :
SMICA - Aveyron Ingénierie -
SIEDA
Communauté de Communes :
Finances et Administration
Générale



Blandine FAUST
1^{er} Adjointe

Commissions Communales :
Affaires Scolaires - Conseil des
jeunes
Syndicats et autres :
SIVOM Enfance Jeunesse de la
Vallée du Tarn - Centre Loisirs
1 2 3 Soleil



Laurence VALETTE
2^{ème} Adjointe

Commissions Communales :
Travaux - Communication
Syndicats et autres :
Aveyron Culture - Parc Naturel
Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Aménagement Habitat, Gens
du Voyage



Alexandre BOUVIALA
3^{ème} Adjoint

Commissions Communales :
Délégations aux associations



Nadia GUY-LAFON
Conseiller

Commissions Communales :
Conseil des jeunes -
Délégations aux associations
Syndicats et autres :
Centre Loisirs 1 2 3 Soleil
Communauté de Communes :
Tourisme Sports de pleine
nature et Equipements



Christophe FROMENT
Conseiller

Commissions Communales :
Communication
Syndicats et autres :
S.I.A.H Dourbie - Parc Naturel
Régional des Grands Causses
Communauté de Communes :
Mobilités Voirie



Etienne BOISSET
Conseiller

Commissions Communales :
Communication
Syndicats et autres :
Sécurité routière - SIVOM -
Défense - Syndicat de l'eau
Cause Noir
Communauté de Communes :
Ecologie Gestion des déchets
Gestion de l'eau



Jean-Marie DELCROS
Conseiller

Syndicats et autres :
Suppléant SIVOM



Philippe FRAYSSINHES
Conseiller

Syndicats et autres :
SIVOM - SYDOM



Didier GALTIER
Conseiller

Le Conseil Municipal des Jeunes

A vu le jour en Mai 2021



Maxime LAFON



Romane CASTELBOU



Baptiste POUJOL-VALETTE



Louna PONS



Pierrick MAILLÉ



Carmen DESOLA-LALANDE



Madison BLONDEL



Anya FRANCOIS



Marilou REGINATO

Arrivé en 2024



Budget Communal 2024

Comprendre un budget communal

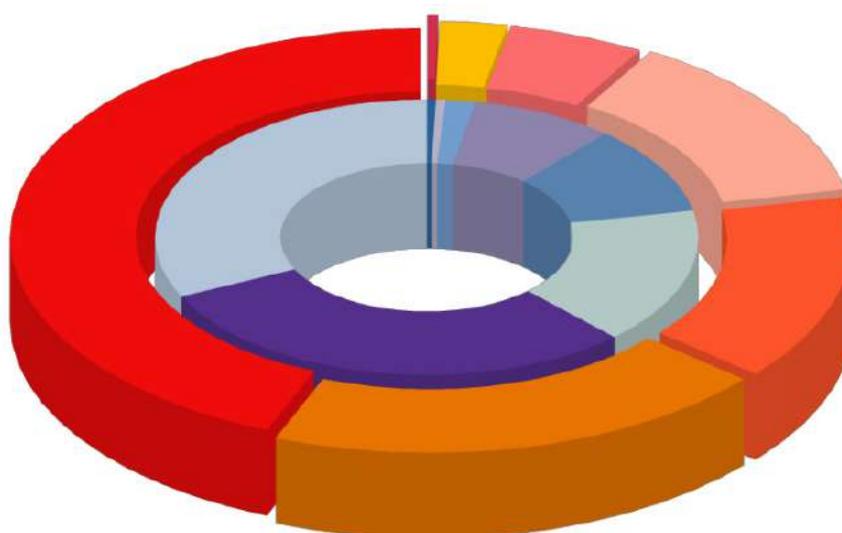
Le budget approuvé par le conseil municipal de la commune est un acte prévisionnel qui prévoit les recettes et les dépenses pour l'année. Il repose sur plusieurs grands principes.

- **L'Équilibre** : un égalité entre les dépenses et les recettes.
- **L'Universalité** : présentation distincte des dépenses et des recettes, et la non affectation des recettes aux dépenses.
- **L'Annualité** : le budget est voté chaque année. A chaque nouvelle dépense ou recette en cours d'année il faut procéder à des modifications de budget.
- **L'Unité** : toute les dépenses et recettes doivent être inscrites dans le budget.

Le budget est découpé en deux grandes sections : l'**Investissement** et le **Fonctionnement**. Tout deux sont répartis à l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

- **L'Investissement** affecte le patrimoine communal sous forme d'immobilisation et le remboursement d'emprunt pour les dépenses. L'Etat, le Département et la Région cofinancent les budgets des communes via les subventions.
- **Le Fonctionnement** concerne les dépenses de gestions courantes, les frais de personnels, les services communaux, ainsi que les intérêts des emprunts. La fiscalité locale, ainsi que les dotations de l'Etat financent l'ensembles des coûts.

Section Investissement



Dépenses

Travaux Mairie Ecole 82 199.91 € (43.87%)	Remboursement d'emprunt 25 000.00 € (13.34 %)	Travaux la Cressette 5 000.00 € (2.67 %)
Report déficit 37 373.21 € (19.95 %)	Travaux voirie 10 000.00 € (5.34 %)	Dépense d'équipement 800.00 € (0.43 %)
Rénovation cloches église 27 000.00 € (14.41 %)		

Recettes

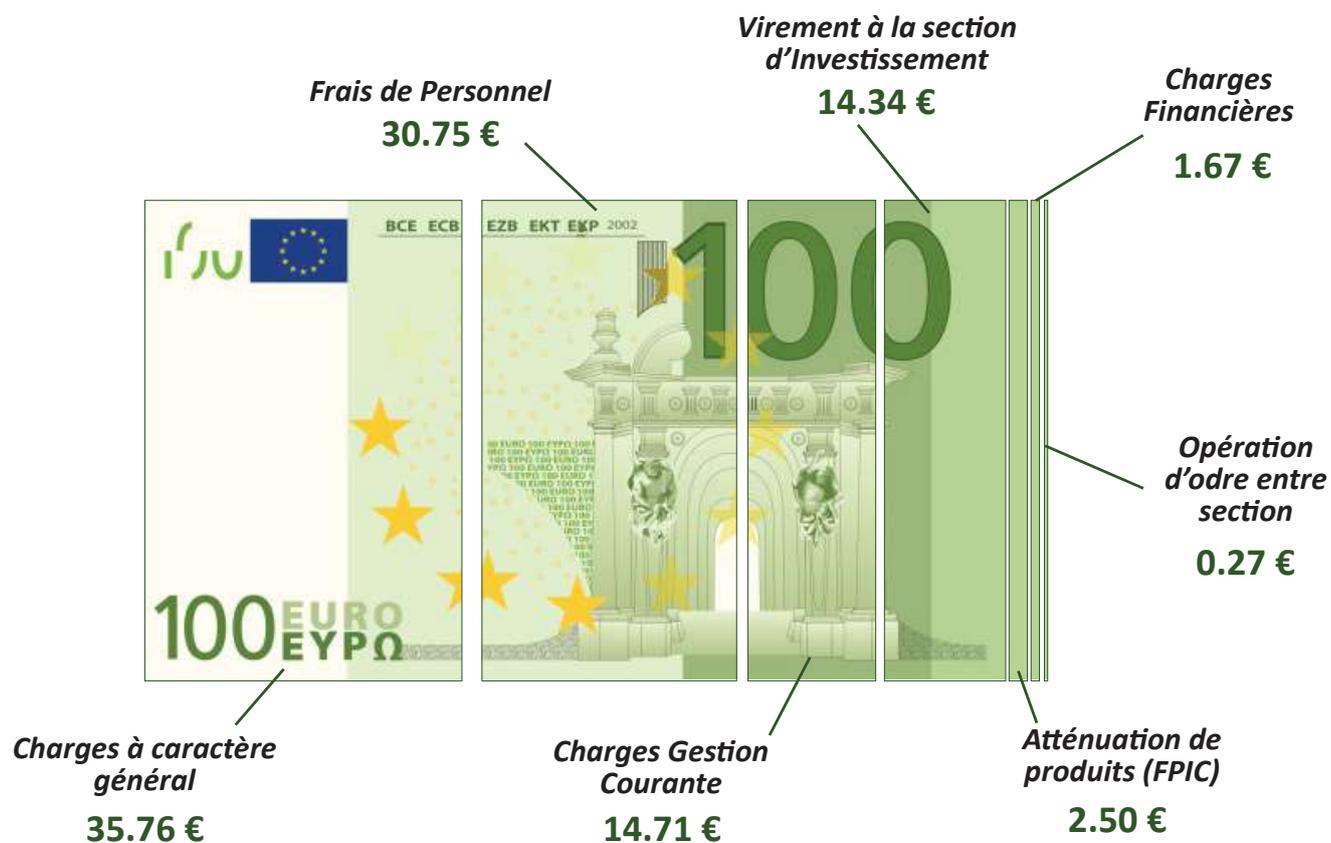
Virement de la section de Fonctionnement 60 134.81 € (32.09 %)	Subvention travaux Mairie Ecole 56 262.25€ (30.03 %)	Emprunt et dette assimilées 29 951.19 € (15.98 %)
Subvention Eglise Cloche 19 600.00€ (10.46 %)	Dotation Fonds divers réserves 16 000.00€ (8.54 %)	Affectation excédent invest N-1 3 310.87 € (1.77 %)
Opération d'ordre entre section 1 114.00€ (0.59 %)	Cautions 1 000.00 € (0.53 %)	

Pour l'année 2024, le budget de Investissement est équilibré à hauteur de 187 373.12 €

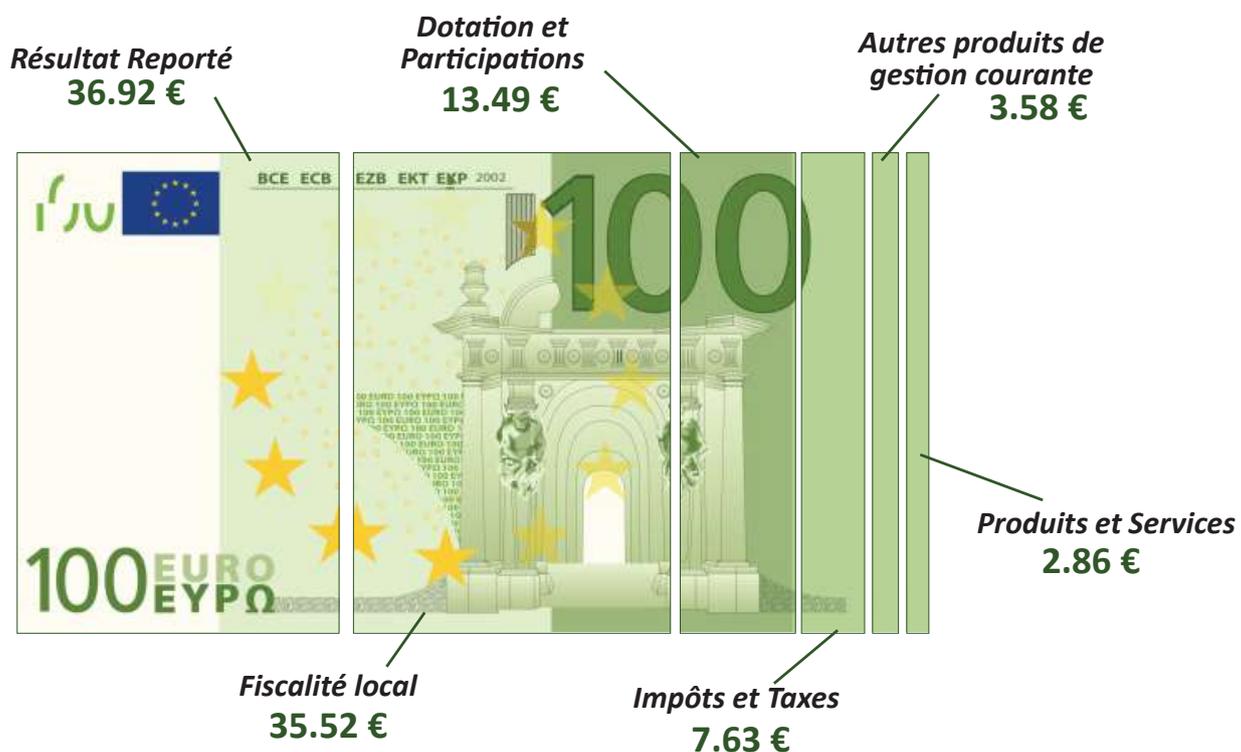


Section Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Pour l'année 2024, le budget de Fonctionnement est équilibré à hauteur de 419 448.81€



Etat Civil

Arrêté au 12 décembre 2024

Naissances hors commune

- Lila VAYSETTES née à Millau (Aveyron) le 27 février 2024 de VAYSETTES Renaud et SALEIL Tiphaine,
- Léon VERGELY né le 2 juillet 2024 fils de Marion LOURDOU et de Paul VERGELY,
- Et de Marseille, Mathis est heureux de nous annoncer la naissance de sa petite sœur Emy née le 9 juillet 2024 fille de Justine PELISSOU et de Yoan TREILLET,

Tous nos vœux de longue vie

Parrainages civils

- Iris FAUST, le 30 mars 2024, fille d'Etienne FAUST et de Cassandra COURET
- Léo et Tom FROMENT le 23 juin 2024, fils de Lucien et Julie FROMENT,



Décès

- Dominique PROISY décédé le 13 février 2024 à Montpellier,
- Andrée FROMENT décédée le 23 février 2024 à Rivière sur Tarn,
- Paulette CASTAN décédée le 5 avril 2024 à Albi,
- Bernard LANZA décédé le 24 juillet 2024 à Millau,
- André CASTAN décédé le 28 novembre 2024 à Millau,
- Michel VIDAL décédé le 11 décembre 2024 à Millau,
- Mme COLLIERE Yvonne décédé le 15 décembre 2024 à Rivière-sur-Tarn,

Nous présentons nos condoléances aux familles endeuillées.

En cas d'oublie, merci de le signaler à la mairie pour un correctif sur le bulletin de l'année prochaine





Conseil municipal des jeunes

Le dimanche 14 janvier 2024 : Présents aux vœux du maire et participation à la galette des rois.

Le 8 juin 2024 : Mme la sous-préfète nous a accueilli et fait visiter tous les locaux de la sous-préfecture. Accueil très chaleureux, elle a répondu à toutes nos questions avec un grand intérêt.

Le 8 mai 2024 : Participation du CMJ à la cérémonie de la fête de la Victoire et au pot de l'amitié. Durant la cérémonie les jeunes lisent le témoignage du récit de Henri Froment, habitant du village et né en 1933 : un grand merci.



En ce début d'année, Marylou a rejoint le groupe du CMJ. Elle se propose de prendre en charge le rangement de la boîte à livre et le fait avec beaucoup de sérieux, merci à toi et bienvenue dans le groupe.



Marilou REGINATO

Le 6 juillet 2024 : la fête des associations du village était prévue et un karaoké organisé par le CMJ. L'ACVC, l'association de la chasse et de la pêche devaient animer des activités, la chorale « Vallée de chœurs » de La Cresse ainsi que la cave devaient participer à cette belle fête mais la météo nous a contraint d'annuler.



Le 23 octobre 2024 : était prévue une visite au SYDOM AVEYRON.

La grande aventure du Tri, la visite de l'équipement et découverte du parcours pédagogique. Une seule conseillère était disponible à cette date, donc la sortie a été annulée et nous pourrions la programmer à une autre date si le CMJ le désire.

Le 11 novembre 2024 : Participation à la cérémonie en mémoire des combattants et victimes de la guerre, et au pot de l'amitié.



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois



L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois a été créée en 2024 afin d'aider au financement pour la restauration des cloches de l'église Saint BAUDILE de notre village.

Mais également pour les projets à venir de restauration des vitraux, de la toiture et des autres bâtiments du patrimoine de notre commune.

Chaque don est le bienvenu.

Restauration du clocher atypique de l'église de La Cresse

Histoire

Bâtie en 1888, l'église Saint BAUDILE remplace son homologue romane. La première pierre de la nouvelle église est bénie par l'abbé CARAYON, archiprêtre de Millau, le 15 mai de cette même année.

Son clocher à l'architecture singulière simple inspiré des clochers bretons de type Kreisker, reconnaissable à leur tour carrée surmontée d'une flèche aigüe et entourée par quatre petits clochetons placés à chaque angle. Celui-ci abrite une cloche ayant été fondue sur place, datée de 1624, elle provient de l'ancienne église.



Retour des cloches après restauration

Crédit photos Commune de La Cresse



Avant restauration



Après restauration



Après restauration



La Municipalité de La Cresse a réalisé, cette année, l'entretien et la restauration de nos deux cloches grâce à l'intervention de l'entreprise Bodet.

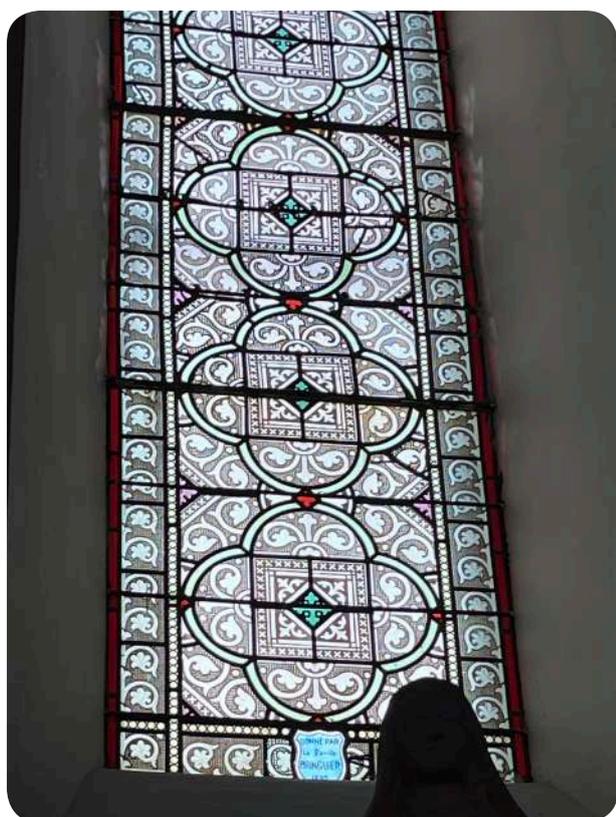
Cet investissement humain et financier de notre équipe n'est pas le fait du hasard mais d'une volonté de maintenir du lien et du bien vivre dans nos communes rurales.

Du lien, d'abord, parce que ces cloches marquent de leur tintement le temps qui s'écoule. Temps religieux pour appeler les fidèles, à la messe, mais aussi temps civil en égrenant les heures qui nous permettent de nous situer dans la journée.



Du bien vivre, ensuite, pour assurer la pérennité de la vie chrétienne de La Cresse, facteur de solidarité et de cohésion pour notre communauté villageoise.

Je profite aussi de l'occasion de cet article pour vous annoncer la restauration en cours des vitraux à gauche de la nef et rosace, par Lola Pradeilles, maître verrier à Millau, et dans l'hiver, pour une partie de la charpente et de la toiture de notre belle église (Entreprises Auzuech et Sévérac), quelque peu malmenée par le temps.



Nous tenons à remercier pour leur engagement dans le plan de financement des travaux : le Département, la Région, la Communauté de Millau Grands Causses, le Conseil Économique Paroissial et tous les donateurs privés pour leurs généreux gestes en faveur de l'A.S.C.P. (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Cressois). Nous vous invitons, pour ceux qui le peuvent, à faire de même pour soutenir notre association comme relais de la commune dans ces travaux onéreux.

Sans votre participation, le bouclage de ces opérations risque de prendre plus de temps, au détriment de l'intégrité de l'édifice. Nous vous renouvelons nos remerciements et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Pour l'A.S.C.P., Laurence Valette.



Incivilité - Dépôt sauvage sur le Sonnac

Il a été constaté en novembre un dépôt sauvage de déchets et autres substance qui n'ont pas leurs place en pleine nature.
Pour rappel, depuis le 22 août 2021, la lois reprime le dépôt ou l'abandon illégal de déchets lorsque celui-ci provoque une dégradation substantielle de la faune et de la flore ou de la qualité de l'air, du sol ou de l'eau.



Rappel texte de lois sur le dépôt sauvage

Ce délit est puni de **trois ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende**. Le tribunal peut également imposer de procéder à la restauration du milieu naturel en recourant au dispositif de l'ajournement de peine avec injonction d'une **astreinte de 3 000 euros au plus par jour de retard (article L.231-4 et L.173-9 CE)**.

Ce délit revêt la **qualification d'écocide (article L.231-3 CE)** lorsque les faits sont commis de manière intentionnelle et lorsque les infractions **prévues à l'article L.231-2 CE** entraînent des atteintes graves et durables à la santé, à la flore, à la faune ou à la qualité de l'air, du sol ou de l'eau. **La peine d'emprisonnement est alors portée à dix ans, l'amende prévue est portée à 4,5 millions d'euros d'amende**, ce montant pouvant être porté jusqu'au décuple de l'avantage tiré de la commission de l'infraction.

Vie locale

Ecole

Au cours de l'année scolaire, les élèves de l'école ont participé à plusieurs activités et sorties : visite de la médiathèque de Millau, spectacle des Jeunesses Musicales Françaises à la Maison du Peuple, initiation à la pêche en rivière.

Avec les autres écoles de la vallée (Rivière-sur-Tarn et Aguessac), les élèves d'élémentaire ont participé à un concours de poèmes sur le thème de la beauté. La gendarmerie de Rivière-sur-Tarn est intervenue dans la classe pour présenter les dangers d'internet et faire passer le permis internet aux élèves de CM.



L'année 2024 a également été marquée par les Jeux olympiques. Les élèves de l'élémentaire sont allés voir la flamme à Millau le lundi 13 mai ainsi qu'un spectacle organisé pour l'occasion.

Les CE2-CM ont participé à une demi-journée sportive à la fin de l'année, pour découvrir des sports et handisports avec d'autres écoles.

Des interventions handball et babyhand ont été proposées à tous les élèves au cours du mois d'avril.

La fête de l'école, le 14 juin, a rassemblé familles et école autour d'un spectacle sur le thème du sport. Les élèves ont interprété des chansons et réalisé de rythmes avec des percussions, menés par Marine De Sola. C'était un moment de partage, convivial et joyeux, qui a permis de clôturer le travail d'une année scolaire.

Le 25 juin, toute l'école s'est rendue au parc du Theil, sur le Larzac, pour découvrir les animaux de la ferme, de la forêt et d'Afrique.



Rentrée des classes 2024-25



Le 4 septembre, l'école a rouvert ses portes pour la rentrée et nous avons accueillis trois nouveaux élèves en toute petite section et petite section. Fin septembre, pendant deux semaines, les élèves se sont rendus à la piscine municipale de Millau pour huit séances de natation. Au mois de novembre, les CM de l'école ont visité le viaduc de Millau pour son 20ème anniversaire.

Début décembre, les enfants ont peint des décorations pour les fêtes de fin d'année. Elles ont ensuite été placées devant la mairie.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre engagement qui permet la réalisation de tous ces projets pédagogiques.

Lucie Azais, la maîtresse.

Cérémonie des vœux

Le 19 Janvier 2024 à 16h à la salle polyvalente, aura lieu la cérémonie des vœux autour de la traditionnelle galette des rois. A cette occasion, la chorale Vallée des Choeurs sera présente pour une représentation.



Distribution des calendriers de l'avent par Danièle Vergonnier, comme tous les ans, en cadeau personnel aux enfant de l'école.

Chorale Vallée des choeurs



La chorale de la Cresse maintenant renommée « Vallée de choeurs ».

Elle comporte pour cette 4ème année 23 choristes, dirigés par Marine De Sola, ils sillonnent en ce moment les marchés de Noël des alentours, mais se produisent en concert tout au long de l'année, interprétant les standards de variétés françaises de toujours... sans oublier quelques nouveautés !

Répétition

Répétition tous les mardis soirs de
19h30 à 21h
Salle Polyvalente de La CRESSE
Il reste quelque place !

A.C.V.C.

L'ACVC en 2024 c'est :

Une bonne soupe campagnarde en début d'année. La traditionnelle gym qui laisse place au CROSSFIT.

A l'automne une sortie pailletée au cabaret de Nant. Et enfin le rdv des joueur pour le quine fin novembre.

Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour renforcer notre équipe.

On vous donne rdv à la prochaine réunion lundi 10 février à la salle polyvalente à 20h30 et on vous souhaite une belle année 2025.



SIVOM Tarn-Lumensonesque

Une année 2024 compliquée. Bienvenue 2025



Sivom Tarn et Lumensonesque

6 route de la gare — 12520 AGUESSAC
Tél : 05 65 59 82 07 — Fax : 05 65 58 73 03
Email :
secretariat@sivom-tarn-lumensonesque.fr

Une année 2024 compliquée....

En effet l'administratif prend une part de plus en plus importante pour la gestion de la structure. Une secrétaire à mi-temps est venue renforcer les effectifs.

Des contretemps venant les uns derrière les autres, nous ont empêché de facturer normalement (une rigueur dans les dépenses a été obligatoire, n'ayant pas de rentrée financière). Nous avons voulu nous mettre en phase avec les souhaits de la DGFIP, cela a pris plus de temps qu'espéré. Les planètes de la gestion informatique ne s'alignant pas entre les structures : compliqué et usant pour les secrétaires.

Les factures sont arrivées tardivement suite à toutes ces péripéties. Normalement pour 2025, tout devrait bien aller, sauf si dans les hautes sphères de la technocratie, un décideur le voit autrement.

Techniquement, le réseau se porte bien. Si ce n'est sur une commune ou des réseaux posés en 2020 font preuve de qualité médiocre générant des ruptures de raccord et donc des fuites. En 2025, le SIVOM gèrera les réseaux de Mostuéjouls. Ceci crée une belle entité pour la vallée et nous pourrions avoir une gestion professionnalisée, ce qui est de plus en plus important au regard des normes et contraintes légales.

Je me permets de rappeler que l'eau est un bien à protéger en raisonnant son usage.

Je souhaite à toutes et tous les habitants une belle Année 2025, santé surtout.

Le président du SIVOM TL

SIVOM - Enfance jeunesse de la vallée du Tarn

Convention Territorial Global de la Vallée du Tarn :
Tous et toutes ensembles pour une Vision Vallée

La Convention Territorial Global de la Vallée du Tarn est en train d'être renouveler !

Grâce au travail des élu.e.s, habitants et acteurs de la Vallée de la petite enfance, enfance, jeunesse et vie social, 2024 est l'année du bilan de la première convention et renouvellement pour 2025-2029.

Mais pas que ! Nous avons avancé dans les autres projets :

- Les travaux pour la crèche ont été validés et ils commenceront en 2025.
- La nouvelle directrice du centre de loisirs, « 123 Soleil » a pris ses fonctions avec l'accompagnement de l'ancienne qui s'absent pour une année.
- La future Maison des Assistantes Maternelles de Fénaillé prend forme pas à pas.
- Le Relais Petit Enfance de Séverac, a pris son poste sans difficultés et les assistantes maternelles de la Vallée sont ravies de son accompagnement (pour toute information sur la garde de vos enfants, vous pouvez la contactez au : 07 70 15 54 87 ou cabriole.frseverac@gmail.com).
- Le Projet Educatif Territorial plan mercredi (PEDT) a très bien fonctionné au long de 2023 (coopération entre les élu.e.s, 3 écoles publiques de la Vallée, le centre aérée « 123 Soleil » et les bibliothèques).

Il est prévu une grande action au printemps 2025 où tous les écoles de la Vallée seront associées (publics et privé), les Associations de Parents de 4 écoles et l'association des Aînés d'Aguessac (et peut être d'autres associations de la Vallée !)

Un beau projet Vallée ! Plus d'information prochainement.

Pour finir, le Petit Collectif de Parentalité continue à avancer pas à pas : toute personne qui veut participer est la bienvenue !



ENFANCE JEUNESSE DE
LA VALLÉE DU TARN

MAIRIE D'AGUESSAC
AVENUE DES CAUSSES
12520 AGUESSAC

Pour plus d'information, sur tous ces sujets : Amaia Zabalo.

Chargée de coopération de la CTG
de la Vallée du Tarn.

ctgvalléedutarn@gmail.com

06 27 59 87 25

Facebook : Sivom Vallée du Tarn

Multi accueil - Copain câlins

La crèche copains câlins accueille des enfants de la Vallée du Tarn de 2 mois 1/2 à 6 ans. Avec un agrément de 22 places simultanément, la crèche propose deux types d'accueil : Régulier et occasionnel.

En 2024, les professionnels de la crèche continuent à évoluer dans le dynamisme. Nombreux projets en vue pour les enfants accueillis et leurs familles mais aussi des projets tournés vers les familles de la Vallée en proposant des ateliers parents/enfants, dont le sujet de cette année c'est le SPORT chez le jeune enfant.

Le bureau de parents bénévoles, dont Cédric CAPONE est le président assure la gestion administrative de la structure avec la directrice, Montserrat ZOYO ALBALA. Les communes de la Vallée du Tarn (Aguessac, Paulhe, Rivière sur Tarn, Compeyre, La Cresse, Mostuéjols et Verrières) sont propriétaires des locaux et assurent l'entretien et l'évolution des travaux qui auront lieu prochainement.

En interne, l'équipe continue à se former sur la communication et les relations entre les enfants, parents et professionnels. Ils continuent à bénéficier des analyses des pratiques professionnelles. La crèche accueille des stagiaires et les accompagne tout le long de leur stage.



POUR NOUS JOINDRE :

Multi-Accueil associatif des
Gorges du Tarn Copains-Câlins
5, lotissement du Bosquet - 12 520 Aguessac
05 65 61 05 14 - 12copains.calins@orange.fr
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

1.2.3. Soleil



Une équipe dynamique et motivée, composée de parents bénévoles, proche du personnel d'encadrement et des familles se dévoue sans compter afin de pérenniser ce service d'accueil essentiel. Cet accueil favorise l'autonomie, le loisir et le plaisir de jouer.

L'accueil de loisirs 123 SOLEIL à une capacité maximale de 30 enfants sur les mercredis et vacances scolaires. Il est conçu pour les enfants de 3 à 12 ans de la Vallée du Tarn, fonctionnant avec un personnel qualifié et attentionné avec des animations et des sorties. (à l'EHPAD Beau Soleil, jardin potager de Paulhe,...)

« 123 SOLEIL » est ouvert de 07h30 à 18h30

- Tous les mercredis de l'année scolaire (sauf jour fériés).
- Les « petites vacances » d'Hiver, de Printemps et de Toussaint.
- Les « Grandes vacances » d'Été (sauf la semaine du 15/08)
- Contact : 06 75 12 48 98
- ou par mail loisirs123soleil@orange.fr

L'ADMR Causses et Vallées

L'ADMR a poursuivi pour cette année 2024 sa présence auprès de tous les publics : les familles, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les gardes d'enfants, les actes ménagers pour les plus valides ainsi que de l'accompagnement au-delà de l'entretien courant.

Participant au dispositif Vigilance Senior depuis plusieurs années, l'association a poursuivi sa diversification en proposant des activités sur tablettes favorisant l'activité cérébrale et gestuelle. L'objectif étant aussi pour chaque salarié d'être toujours des professionnels de l'autonomie.

Enfin, à la demande de la commune de St Georges de Luzençon, l'association a étendu son activité de portage de repas à domicile. Tout ceci dans un contexte toujours aussi tendu en ce qui concerne un nombre de salariés et de bénévoles insuffisant malgré des campagnes de recrutement actives au niveau local et national.

Un grand merci pour la compréhension dont font preuve les personnes chez qui nous intervenons ainsi qu'à la plupart des mairies qui acceptent de nous soutenir financièrement malgré les difficultés.

A l'arrivée de la nouvelle année, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour toutes et tous.



Association Locale ADMR Causses et Vallées

Maison de Santé
10 Avenue des Causses
12520 AGUESSAC
Tél. : 05 65 61 07 29
Mail : aguessac@fedede12.admr.org



Le tri des biodéchets, on s'y met !

Chaque Aveyronnais produit en moyenne 207kg d'ordures ménagères par an. Plus que jamais il apparaît essentiel de réduire sa production de déchets, mais aussi d'augmenter la part de tri. Dans le sac noir, 30% des déchets n'ont pas leur place, ce sont les biodéchets. Leur tri est obligatoire depuis le 1er janvier 2024. Deux solutions sont proposées par la Communauté de communes :

Le compostage

Le composteur individuel : la Com'com propose aux habitants du territoire un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Le compostage collectif : une vingtaine de sites de compostage collectif sont d'ores et déjà à disposition des riverains à Compeyre, Compregnac, Le Rozier, Mostuéjols, Millau, Paulhe, Saint-Georges de Luzençon... et prochainement à Aguessac

Et toujours le tri des emballages

Les emballages plastiques, métalliques en carton et les papiers sont à trier et déposer dans les bacs dédiés. Des cabas réutilisables sont disponibles en mairie pour les nouveaux arrivants ou pour tout échange (penser à rapporter le cabas hors d'usage).

Les sacs orange

Les sacs orange et les bioseaux sont distribués par la mairie de votre commune, pour les nouveaux habitants.



Un projet à grands pas pour les sentiers de randonnée

Depuis deux ans, un vaste travail de structuration des activités de nature sur les sentiers est entrepris par la Communauté de communes. Plusieurs missions sont menées simultanément : des travaux structurants sur les chemins pour les préserver et les remettre en état, un balisage du territoire par l'installation de plaques directionnelles, la mise en place de panneaux de sensibilisation (préservation des milieux, pastoralisme, risques de feu...) et la création de panneaux d'accueil pour les 15 communes du territoire.

Grâce à un plan de relance de l'Etat, pour lequel Millau Grands Causses et trois communautés de communes du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) ont été retenues, les travaux et la signalétique sont subventionnés à 80% jusqu'à fin 2025 par le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). Ce travail concerté permettra d'avoir une signalétique homogène à l'échelle du Parc. Quant aux travaux structurants, on peut citer entre autres, l'aménagement du sentier des cascades de Creissels, la reprise des calades du sentier des balcons au Rozier, la pose de passages canadiens et bien d'autres, grâce au savoir-faire technique des agents du PNRGC.



Plongez dans le complexe sportif Alice Milliat

L'équipement communautaire a ouvert mi-juin 2024. Il réunit une salle d'escalade, un centre aquatique et un espace bien être dédié à tous les publics. Pour nager, les différents espaces sont adaptés à tous les besoins : nager en loisirs ou en compétition, apprendre à nager, jouer ou se détendre. Côté eau, il comprend un bassin extérieur de 50 mètres fonctionnant toute l'année, un bassin secondaire, couvert, à dominante éducative et ludique ; un bassin couvert familial de loisirs et de détente ainsi qu'une aire de jeux d'eaux.



Côté grimpe, la salle artificielle d'escalade de 500m² comprend une salle de loisirs et une salle de compétition nationale. Enfin le complexe est doté d'un espace détente (sauna, un hammam, salle de musculation et de stretching).

Cet équipement est doté d'une architecture bioclimatique et sa pompe à chaleur géothermique permet de fournir environ 80% de l'énergie nécessaire à son fonctionnement. La gestion et l'exploitation de cet équipement est confiée à la SAS Aqua Grimpe Millau Grands Causses.

Les habitants de la Communauté de communes bénéficient du tarif réduit pour accéder à l'espace aquatique et à l'espace grimpe.

Les informations et tarifs sur www.complexealicemilliat.fr



Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**



Infos pratiques et numéros utiles

Mairie de La CRESSE

Tél : 05 65 59 01 49

Mail : contact@mairiedelacresse.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Poste informatique :

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Lundi et le Vendredi sur RDV.

Salle Polyvalente et Four Communal

Pour la location, s'adresser au secrétariat de la Mairie

Une caution de 300 € est demandé à la réservation.

Associations de la commune :

- Gratuit

Habitant commune de La Cresse :

- Apéritif : 50 €

- Repas : 80 €

- Nettoyage : 89,70 €

Personne extérieur à la commune :

- Apéritif : 80 €

- Repas sans dépasser 22h : 150 €

- Nettoyage : 89,70 €

Déchetterie Aguessac

Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h

Mercredi de 8h à 12h

Jeudi de 14h à 18h

Samedi de 8h à 12h

Tél : 05 65 58 14 83

Fermée les jours fériés.

Accès réservé aux particuliers.



Démarches Administratives

Sous Préfecture de Millau - 39 av. de la République 12100 MILLAU - 05 65 61 17 00

Direction Générale des Impôts / Trésor Public - 250 av. de Verdun – 12100 MILLAU - 05 65 59 20 00

Communauté de Communes de Millau Grands Causses - 1 place du Beffroi – 12100 MILLAU - 05 65 61 40 20

En cas d'urgence

Gendarmerie Nationale - Route des Gorges du Tarn 12640 Rivière-sur-Tarn - 05 65 59 81 03

Centre Hospitalier - 265 Bd Achille Souques 12100 MILLAU - Standard : 05 65 59 30 00 - Urgence : 05 65 59 31 35

Pharmacie de la Vallée - 12 av. des Causses 12520 AGUESSAC - 05 65 59 82 25

Sapeurs Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Centre Antipoison : 05 61 49 33 33

Annonces des Crués : 0 825 800 727

Maison de Santé d'Aguessac - Av. des Causses 12520 AGUESSAC

Médecins : 05 65 59 82 80

Cabinet Infirmier : 05 65 59 43 67

Kinésithérapeute : 05 65 59 72 20

Dentiste : 05 65 59 70 64



La CRESSE - 2025

